



# COMPAGNIE D'ARC DE VIARMES BEURSAULT

Support CD 95

Qualificatif championnat de France



**12 - 13 - 14 AVRIL 2024**

Deux allées couvertes  
(Accessible aux personnes à mobilité réduite)

Avenue Gambetta 95270 VIARMES

HORAIRES DEBUT DES TIRS (ouverture du greffe ½ heure avant le début des tirs)

<b>VENDREDI</b>	<b>12 avril</b>		<b>13h00</b>	<b>16h00</b>
<b>SAMEDI</b>	<b>13 avril</b>	<b>9h00</b>	<b>13h00</b>	<b>16h00</b>
<b>DIMANCHE</b>	<b>14 avril</b>	<b>9h00</b>	<b>13h00</b>	<b>16h00</b>

**Hors CD 95 toutes catégories : Départ : 9,00 €uros**

**CD 95 toutes catégories : Départ : 8,00 €uros**  
(gratuité pour les femmes pris en charge par le département)

Paiement par chèque à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Viarmes.  
Les inscriptions sont à retourner accompagnées du règlement à :

Géraldine LOIRE

86 rue de la Gare 95270 VIARMES

06 15 88 04 69

geraldine.arcviarmes@gmail.com

Seuls les archers du CD95 seront récompensés.

Remise des récompenses aux trois premiers de chaque catégorie officielle dame et homme  
dimanche 14 avril vers 18h30.

Les places réservées par téléphone, non confirmées par écrit et accompagnées des  
droits d'inscription, sous 72 heures, seront remises à disposition.

Licence FFTA ou justificatif d'identité avec photographie selon le règlement en vigueur.

Tenue blanche ou de compagnie.

Buvette et sandwiches sur place.



**COMPAGNIE D'ARC DE VIARMES  
BEURSAULT (SUPPORT CD95)  
12 – 13 – 14 AVRIL 2024**



Bordereau d'inscription accompagné du règlement doit être envoyé à :

Géraldine LOIRE 86 rue de la Gare 95270 VIARMES 06 15 88 04 69 [geraldine.arcviarmes@gmail.com](mailto:geraldine.arcviarmes@gmail.com)

Cie ou club :

Contact :

Téléphone :

Email :

Nom et prénom	N° de licence	Cat.	Armes	VENDREDI 12 AVRIL			SAMEDI 13 AVRIL			DIMANCHE 14 AVRIL		
				13h00	16h00		09h00	13h00	16h00	9h00	13h00	16h00

Championnat CD95 : 8,00 € x =

Hors CD95 : 9,00 € x =

Chèque joint de .....Euros à l'ordre de la Compagnie d'Arc de Viarmes

*Les places réservées par téléphone, non confirmées par écrit et accompagnées des droits d'inscription, sous 72 heures, seront remises à disposition.*